

Ces travaux nous invitent à décaler notre regard sur des questions émergentes abordées par la génération montante.

Quand l'économie agricole contribue à la circulation des valeurs

Aurélio LABAT

doctorant au LISST-CIEU,
Université Toulouse Jean-Jaurès

MÉMOIRE

Les territoires de la métropole : quand l'économie agricole contribue à la circulation des valeurs, Mémoire de Master 2 Aménagement et Projets de Territoires, Université Toulouse Jean-Jaurès, 119 p., 2016.

Toulouse Métropole voit sa population croître de près de 8 500 habitants par an depuis les années 1990. Ce sont entre 200 et 300 hectares d'espaces naturels et agricoles qui sont artificialisés chaque année pour accueillir ces nouvelles populations. Les agriculteurs périurbains, propriétaires ou non, voient leurs activités menacées par la diminution de la surface exploitable ou par l'émiettement de leurs parcelles. Pourtant, l'agriculture, premier pourvoyeur régional d'emplois industriels avec l'industrie agro-alimentaire, se révèle être un puissant levier de développement territorial. C'est pour préserver ce secteur aux fonctions multiples que le principe Eviter – Réduire – Compenser sera

appliqué aux espaces agricoles (à travers l'article 28 de la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014). Dès lors qu'un projet d'aménagement prélèvera une certaine quantité d'espaces agricoles, il sera soumis à étude d'impact afin d'envisager les compensations équivalentes.

Au printemps 2016, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne a décidé d'explorer ce nouvel outil en prenant pour cas d'étude le territoire de Toulouse Métropole. Deux enquêtes ont été déployées auprès d'exploitants et d'acteurs associés pour saisir au mieux les réalités vécues et les enjeux actuels liés aux filières agricoles concernées. De nombreuses questions ont été soulevées, notamment celle de la quantification des pertes à compenser : qu'entend-on par « économie agricole », comment l'évalue-t-on et comment estime-t-on l'impact d'un projet sur cette économie ?

Une approche permettant d'évaluer

la portée économique de la sphère agricole a pu être proposée. La valeur économique totale d'un hectare peut s'estimer par le nombre d'emplois qu'il génère, depuis son exploitation directe jusqu'à la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires produites. Y sont associées les aménités que l'agriculture engendre : préservation de la biodiversité, des paysages... dès lors qu'une valeur monétaire de ces services puisse être définie.

Les pertes à compenser deviennent alors quantifiables. Pour autant, la ou les formes que pourra prendre cette compensation restent encore à préciser. La réussite du dispositif qui est encore à mettre en place est étroitement dépendante des objectifs affirmés en faveur des filières agricoles locales. Cette démarche offre une opportunité majeure de rassemblement des acteurs locaux, élus comme professionnels, et d'élaboration d'une politique agricole intégrée. Parviendront-ils à s'en saisir ? ■

